

2013

2007

Livré

# 14 MAISONS LOCATIVES - QUARTIER HENRI DUNANT QE & PASSIF LE HAVRE (76)

Maître d'ouvrage : **Foncière Logement**  
SHON: **2 010m<sup>2</sup>** - SHAB: **1 572m<sup>2</sup>**  
Montant des travaux : **2 800 000€ HT**

Concours lauréat - mission complète + paysage  
Avec : Brémont Immobilier - opérateur /  
Tribu - environnement / Infraservices - vrd /  
Choulet - fluides / CE ingénierie - BET structure

Le projet d'Henri-Dunant se situe en secteur de renouvellement urbain. En 2009, la Foncière Logement a lancé une consultation pour la réalisation de 14 maisons BBC dans le but de rééquilibrer socialement ce quartier. La ville du Havre proposait comme plan de masse urbain un principe géométrique traditionnel avec une voirie au centre du terrain desservant sans différence des parcelles au Nord ou au Sud, d'une largeur de 15 mètres d'une surface de 450 mètres carrés, pour y installer des maisons à quatre façades. Plutôt que de reproduire ce modèle de lotissement qui banalise et traite indifféremment les parcelles, et pour répondre au contexte spatial (les alentours) et temporel (l'ambition de développement durable), l'atelierphilippemadec et l'aménageur/promoteur Groupe Brémont ont proposé la réalisation d'un collectif de maisons passives sur des parcelles-monde.

## PLAN MASSE PROGRAMME >



## > FAÇADE SUR LA RUE FRÉDÉRIC PASSY

## PLAN MASSE PROJET ^





^ VOLUMÉTRIES DE FAÇADES

PLAN ET COUPE D'UNE PARCELLE-TYPE v



LES JARDINS v





^ LES COURS D'ENTRÉE, AU NORD

LES JARDINS, AU SUD ▾



**Les parcelles-monde**

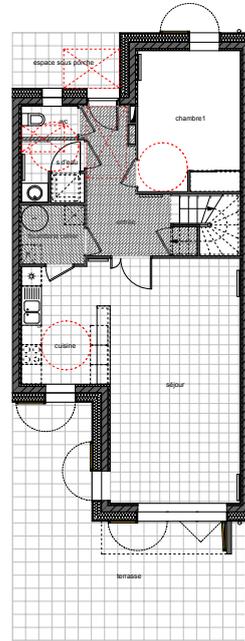
Plutôt que de répartir des parcelles de part et d'autre de la voie de desserte, le projet consiste à partitionner le terrain en autant de lanières que de maisons souhaitées ; les lanières de 7,2 mètres de largeur ont une longueur variable de 58 à 73 mètres. Un petit monde de lieux ouverts identifiables et de volumes habite la parcelle, et offre à ses habitants une variété bienveillante de situations spatiales.

Au Nord du site, contre la clôture voisine, est implanté le potager avec son abri du jardinier ; devant lui le stationnement, une place ouverte et un garage fermé. Puis vient la part de voie résidentielle à sens unique que les enfants s'approprient pour jouer ensemble. La voie traversée, s'ouvre la courrette d'entrée au Nord de la maison avec son arbre, le volume de tri des déchets et le porche couvert. Vient la maison qui s'ouvre au Sud sur la terrasse familiale prolongée par le jardin domestique proprement dit. Au bout du jardin quelques marches permettent d'accéder au verger. A ce niveau se trouve le troisième volume construit ; couvert et protégé sur trois faces un abri de 20 m2 est en attente de destination : abri de jardin, salle de jeu pour les enfants, logement pour une première décohabitation des enfants ou la re-cohabitation d'un parent isolé, atelier pour le travail d'un des parents, etc. Quelques marches supplémentaires donnent accès à une rue publique au Sud, qui peut rendre indépendant le verger.

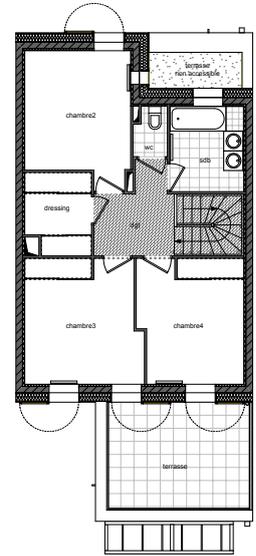
**Un collectif de maisons**

Pour que cette série de maisons tienne les espaces urbains alentour en vis-à-vis de barres et en lisière du bois de Bléville, nous l'avons considéré comme un collectif horizontal. Sa ligne est continue en forme simple et en matière unique ; elle ne se décale régulièrement que pour organiser les cours d'entrée au Nord et ouvrir les jardins et les terrasses au Sud-Ouest. Au delà de la parcelle, l'individualité est apportée par la couleur différenciée pour chaque porche d'entrée et les terrasses hautes.

Solidaires par mitoyenneté, ces maisons répondent aux exigences du niveau « Passif », isolées par l'extérieur, bardées en douglas ; la lumière est omniprésente y compris dans les salles de bains et les espaces de desserte.



RDC



R+1

TYPE T5

∨ VUE INTÉRIEURE PLANS D'UN T5 ^

